

## Chapitre S1 : Comment est structurée la société française actuelle ?

**Catégorie socioprofessionnelle** : les professions et catégories socioprofessionnelles (ou PCS) permettent de classer les professions et métiers en fonction de leurs proximités sociales. Ce classement établi par l'INSEE se fonde sur plusieurs critères comme le rapport à l'emploi (actif ou inactif), le statut (indépendant ou salarié), la position hiérarchique et la nature de l'employeur (public ou privé). On distingue 8 groupes : ACCE, CPIS, PIS, PI, employés, ouvriers, retraités et autres personnes sans activité professionnelle.

**Revenu** : combinaison des revenus primaires, qui rémunèrent la participation à la production (salaires, profits, intérêts, ...) et des revenus de transfert (prestations sociales)

**Diplôme** : titre délivré par une autorité qui atteste un niveau d'enseignement, un degré d'aptitudes et de connaissances.

**Espace social** : représentation du monde social. Les individus et groupes sociaux se situent les uns par rapport aux autres dans plusieurs dimensions (économiques, culturelles, symboliques...), en fonction de leur caractéristiques communs ou dissemblables

**Position dans le cycle de vie** : la vie d'un individu est marquée par des étapes liées à l'âge, socialement définies et délimitées (enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse). A ces étapes sont associées certaines caractéristiques matérielles et des comportements distincts.

**Ménage** : un ménage, au sens statistiques, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

**Structure socioprofessionnelle** : ensemble des caractéristiques durables d'une société qui correspond à la présence de différents groupes sociaux fondés sur l'activité professionnelle.

**Salarisation** : augmentation de la part des salariés dans la population active.

**Tertiarisation** : augmentation de la part du secteur tertiaire dans le PIB et dans l'emploi.

**Qualification** : qualités et capacités humaines nécessaires pour occuper cet emploi. La qualification renvoie à la formation initiale acquise par l'enseignement et à l'expérience, qui s'acquiert notamment au sein de l'entreprise.

**Féminisation des emplois** : progression de la part des femmes dans l'emploi.

**Classes sociales** : Ensemble de personnes occupant une position sociale similaire dans l'ordre économique (classe en soi), et partageant une communauté d'intérêt (classe pour soi).

**Stratification sociale** : la stratification sociale désigne le découpage des sociétés en catégories hiérarchisées, présentant en leur sein une certaine homogénéité, et qui résulte de différences sociales associées aux inégalités de richesses, de pouvoir, de prestige ou de connaissance.

**Inégalités** : Différences d'accès à des ressources rares et socialement valorisées (revenus, patrimoine, éducation, santé, culture, pouvoir, ...). Les inégalités sont source de hiérarchie.

**Groupe social** : Ensemble de personnes possédant des caractéristiques communes, qui ont un sentiment d'appartenance ou qui sont identifiés comme appartenant à un même groupe en vertu de ces caractéristiques communes.

**Distances interclasses** : Inégalités entre classes sociales (exemple : un ouvrier locataire d'un petit appartement contre un cadre dirigeant propriétaire)

**Distance intra-classes** : Inégalités au sein d'une même classe sociale (exemple : un ouvrier n'allant jamais au théâtre contre un ouvrier y allant fréquemment)

## Chapitre S1 : Comment est structurée la société française actuelle ?

Rapports sociaux de genre: ensemble des rapports sociaux qui aboutissent à une hiérarchisation entre les sexes (hommes/ femmes) et entre les rôles, les valeurs et représentations qui leur sont associées. Cette expression met l'accent sur la dimension conflictuelle de ces rapports qui s'établissent à l'avantage d'un groupe sur l'autre.

Identifications subjectives: sentiment d'appartenance à un groupe social.

Individualisation: processus par lequel les individus deviennent plus autonomes, c'est à dire effectuent des choix de moins en moins dictés par des institutions sociales contraignantes (famille, religion, syndicat ou parti par exemple)